

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

VU le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment l'article L. 4424.7 attribuant à la Collectivité de Corse une compétence générale en matière de sensibilisation artistique des jeunes,

VU la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant adoption du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,

VU la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,

VU la délibération n° 18/362 AC de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 portant approbation du budget supplémentaire 2018 de la Collectivité de Corse,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

CONSIDERANT la volonté de la Collectivité de Corse de soutenir la pratique artistique et l'ouverture culturelle des établissements d'enseignement du second degré, des fonds spécifiques ont été inscrits au budget primitif afin d'attribuer à chaque rentrée scolaire des subventions permettant la mise en place d'ateliers artistiques, d'éducation aux médias et des projets éducatifs,

CONSIDERANT les conventions d'objectifs et de moyens CDC/EPLÉ en cours,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE le présent rapport « soutien à l'action éducative et culturelle en faveur des élèves du second degré ».

ARTICLE 2 :

APPROUVE l'affectation de **48 343 €** pour le « soutien à l'action éducative et culturelle en faveur des élèves du second degré », au titre du programme N4129 C du budget primitif 2018, au profit des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement suivants :

I. Financement de fonctionnement des ateliers artistiques des établissements d'enseignement du second degré pour l'année scolaire 2018-2019

Culleghju Letizia Bonaparte - Aiacciu
Atelier théâtre 1 678,00 euros

Culleghju Fesch - Aiacciu
Atelier Arts du goût « la route des épices,
de la découverte à l'art » 300,00 euros
Atelier patrimoine « les trésors du Fesch » 595,00 euros

Culleghju di I Paduli - Aiacciu
Atelier théâtre 1 578,00 euros

Culleghju Arthur Giovoni - Aiacciu
Atelier théâtre « C'era una volta » 1 578,00 euros

Culleghju di Balioni - Sarrula è Carcupinu
Atelier Chorale 300,00 euros
Atelier Architecture « des échanges en Corse
durant l'époque romaine » 1631,00 euros

Culleghju Jean Nicoli - Prupìa
British Club 100,00 euros
Comité de Lecture 100,00 euros
Club Photo 200,00 euros
Atelier Théâtre 1 778,00 euros

EREA - Aiacciu
Atelier théâtre « Moov emo » 1 778,00 euros

Culleghju Léon Boujot - Portivechju
Ateliers d'arts plastiques « décors de théâtre » 300,00 euros
Atelier théâtre « comédie de Victor Hugo » 200,00 euros

Culleghju di Portivechju II
Ateliers d'arts plastiques « clichés » 1 378,00 euros

Liceu Letizia Bonaparte - Aiacciu
Atelier vidéo et effets spéciaux 600,00 euros
Théâtre en anglais 471,00 euros

Liceu prufizionali di u Finosellu - Aiacciu

Lecture théâtralisée de livres pour enfants	1 178,00 euros
Lecture théâtralisée d'extraits de l'avare de Molière	942,00 euros
Cullegiu di Montesoru - Bastia	
Atelier instrumental musique et chant	500,00 euros
Atelier d'arts plastiques « avec le temps »	1 342,00 euros
Cullegiu Giraud - Bastia	
Atelier d'arts plastiques « les justes en Corse »	1 442,00 euros
Atelier photographie « Bastia et ses commerces »	500,00 euros
Cullegiu Simon Vinciguerra - Bastia	
Atelier théâtre	1 207,00 euros
Atelier photographie « sur les traces des combattants Corses »	400,00 euros
Atelier musique et chant	500,00 euros
Atelier Arts du goût « un banquet romain »	800,00 euros
Cullegiu di Biguglia	
Atelier musique et chant « music band »	400,00 euros
Atelier MAO- musique assistée par ordinateur	1 348,00 euros
Atelier d'arts plastiques « d'art, d'art »	500,00 euros
Cullegiu Maria Ghjentile - San Fiorenzu	
Atelier d'arts plastiques	400,00 euros
Atelier «découverte architecturale Corse-Sardaigne »	400,00 euros
Cullegiu Jean Félix Orabona - Calvi	
Atelier littérature –poésie « prix du livre des collégiens de Haute Corse »	500,00 euros
Club Manga	400,00 euros
Comité de lecture	400,00 euros
Cullegiu di Fiumorbu -I Prunelli di Fiumorbu	
Atelier d'arts plastiques « street art au collège »	500,00 euros
Atelier d'arts plastiques « une année fantastique »	1 242,00 euros
Atelier d'arts plastiques « pop art »	500,00 euros
Atelier d'arts plastiques « les casiers n'en font qu'à leur tête »	400,00 euros
Atelier « d'arts du cirque et du spectacle »	400,00 euros
Atelier d'arts plastiques « jardin »	300,00 euros
Atelier d'arts plastiques « création et technique »	300,00 euros
Cullegiu di Moltifau	
Atelier musique et chant «rencontres chorales »	400,00 euros
Liceu Giocante de Casabianca - Bastia	
Atelier d'arts plastiques « le paysage »	1 531,00 euros
Atelier musique « Orchestre au lycée »	300,00 euros
Atelier Théâtre de la CPGE	1 413,00 euros
Liceu pulivalente di Fiumorbu - I Prunelli di Fiumorbu	
Atelier théâtre	1 778,00 euros

Liceu Paul Vincensini - Bastia Atelier théâtre	1 813,00 euros
SOUS TOTAL I	38 601,00 euros
II. <u>Financement du fonctionnement des ateliers d'éducation aux médias et à l'information pour l'année scolaire 2018-2019</u>	
Culleghju di i Paduli - Aiacciu Atelier création d'un journal	750,00 euros
Culleghju Arthur Giovoni - Aiacciu Atelier web radio	450,00 euros
Culleghju Camille Borosi - Vicu Atelier web radio	700,00 euros
Cullegiu Jean Félix Orabona - Calvi Atelier Presse et citoyenneté	500,00 euros
Cullegiu di Fiumorbu - I Prunelli di Fiumorbu Atelier de création d'un journal Corse-Italien	800,00 euros
Liceu Letizia Bonaparte - Aiacciu Atelier web radio	500,00 euros
Liceu Giocante de Casabianca - Bastia Atelier d'initiation à la méthodologie de la recherche historique	300,00 euros
Liceu Pulivalente di Balagne - Lisula Atelier Web TV	1 742,00 euros
SOUS TOTAL II	5 742,00 euros
III. <u>Subvention au collège Saint Joseph pour la réalisation d'un projet innovant interdisciplinaire</u>	
Cullegiu di San Ghjiseppu - Bastia	4 000,00 euros
SOUS TOTAL III	4 000,00 euros
MONTANT TOTAL AFFECTE (I+II+III)	48 343,00 euros
DISPONIBLE A NOUVEAU	403 511,00 euros

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI